



Les Serres de Clara

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE COMME MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISME LES SERRES DE CLARA

Vous devez être membre en règle des Serres de Clara pour poser votre candidature.
Votre formulaire complété et signé par deux autres membres en règle doit nous parvenir dix (10) jours avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle.

«Un membre en règle est une personne ou un organisme qui a payé sa cotisation annuelle dix (10) jours avant la date de l'assemblée générale annuelle.»

NOM COMPLET	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
COURRIEL	

En quelques mots, comment pouvez-vous aider notre organisme à poursuivre sa mission?

Appuyé par :

Nom :	Signature :
Nom :	Signature :

Signature du (de la) candidat (e) : _____

Date : _____

Faire parvenir votre formulaire signé par courriel : serresdeclara@yahoo.ca